MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

No 8

Première et deuxième édition no 4
Troisième et quatrième édition no 3

31 Mars 1956

AVERTISSEMENTS

ANTHONOME du POMMIER

Zones I, II, III, IV

L'Anthonome est sorti depuis quelques jours alors que les pommiers n'avaient pas atteint le stade de vulnérabilité (C à D); par contre les poiriers l'avaient dépassé.

I

L'évolution de la végétation rend nécessaire la prompte exécution d'un traitement sur les pommiers, qui devra être terminé le 8 avril en zones I et III A, avant le 10 avril en zones II, III B et IV.

Dans le Conflent, le Vallespir et les Cévennes où l'insecte paraît cette année très abondant, le traitement sera renouvelé 2 fois à 5 jours d'intervalle. Utiliser les produits à base de :

- H.C.H. ou de - T.T.C ou de - D.D.T.
ou de - S.P.C. ou de - Lindane

TAVELURE du POMMIER

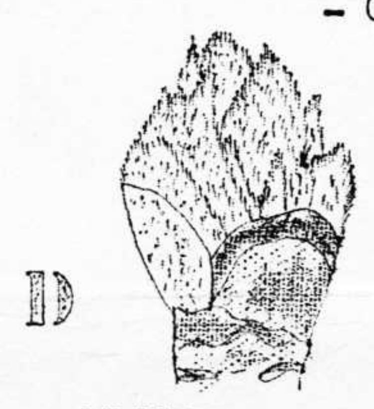
Zones I, II, III, IV

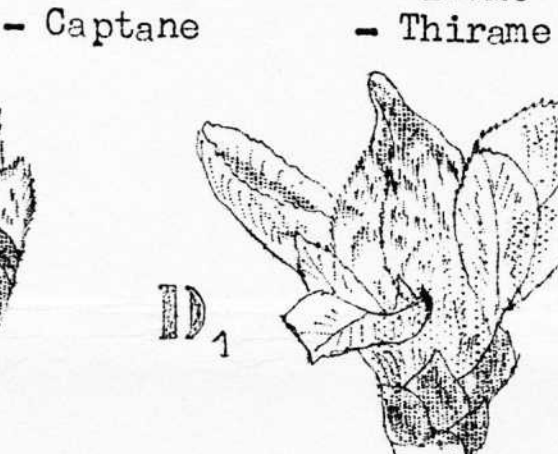
Tous les arbres ayant atteint le stade C 3 doivent être traités avec :

- Bouillie Bordelaise
- Sulfate basique de cuivre
- Oxychlorure de cuivre
- Zinèbe
- Ferbame
- Captane
- Zirame
- Thirame

C







INFORMATION

PUCERON VERT du POMMIER

Quelques éclosions s'étant produites, partout où le fait est observé on pulvérisera :

- Extrait titré de nicotine (300 g. + 30 g. de carbonate de soude + mouillant)
- Spécialités nicotinées
- Emulsion de D.D.T.
- Emulsion de S.P.C.
- Emulsion d'H.C.H.
- Huile blanche nicotinée
- Emulsion de Lindane

REMARQUE

Dans la mesure du possible associer le traitement insecticide (contre l'anthonome ou les pucerons) au traitement fongicide (contre la tavelure). Se renseigner auprès des fabricants sur les incompatibilités de produits.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

- -

Imprimé à la Station d'Avert.Agric. du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République à Montpellier. Le Gérant : TROUILLON. Autor.du 6 Mars 1956.